

sonnes sans travail dont le chiffre comparable du recensement serait de 437,000, plus les 714,000 (non employés à gages de 10 à 70 ans mentionnés plus haut). En d'autres mots, si entre les recensements nous parlons des chômeurs comme de toutes les personnes qui à cette époque sont sans emploi, nous devrions comparer ce chiffre, non pas aux 437,000 du recensement, mais aux 1,151,000.

Un autre point qu'il faut éclaircir procède de la définition précédente du chômage. Si une personne doit d'abord devenir salariée avant de pouvoir être chômeur, une augmentation soudaine du contenu d'employés à gages de la population amène une augmentation des chômeurs potentiels à la cessation de l'activité qui les a portés à devenir salariés. Le nombre de salariés augmente de 1,972,089 en 1921 à 2,570,097 en 1931, soit 30 p.c. bien que la population n'augmente que de 18 p.c. Le nombre réellement au travail le 1er juin augmente de 1,778,328 en 1921 à 2,100,000 en 1931, soit 18 p.c., ou aussi rapidement que la population. Cependant, cette augmentation de l'emploiement n'est pas assez forte pour répondre à l'augmentation des salariés.

Il y a aussi un autre point à éclaircir. Les chiffres mensuels de l'emploiement portent sur les personnes des listes de paie, mais il y a des personnes qui un certain mois peuvent être sur les listes et un autre mois être à leur propre compte. Ainsi, à l'occasion d'une expansion soudaine de travaux de voirie, les fermiers deviennent des travailleurs; les travaux terminés, ils redeviennent des fermiers. Il en est de même des adolescents qui retournent à l'école ou des femmes qui travaillent à la maison habituellement et qui profitent du travail saisonnier. Ces personnes peuvent constituer une proportion très considérable des listes de paie au cours des meilleures saisons. Elles sont des salariées seulement tant qu'elles sont sur les listes de paie. Ceci explique grandement pourquoi le nombre de salariés varie tant de mois en mois dans les estimations sur le chômage. Quand le travail commence dans une localité, il y a absorption de quelques-uns des salariés en chômage de cette localité et aussi d'autres gens qui antérieurement n'ont pas travaillé, ou étaient à leur compte personnel; il n'en résulte pas par conséquent une diminution du nombre de chômeurs à travers le pays qui soit comparable à l'augmentation de l'emploiement. Ainsi le phénomène de la croissance de l'emploiement sans décroissance du chômage devient assez intelligible.

*Salariés.*—Comme il a déjà été expliqué, les salariés sont une division de la classe plus grande, les personnes actives, et les chiffres de l'emploiement et du chômage ne devraient référer qu'à cette seule division. Une complète énumération des salariés occupés et en chômage ne peut s'obtenir qu'à un recensement; les dépenses d'un recensement annuel seraient prohibitives de sorte qu'il faut s'en remettre au recensement décennal pour des données fondamentales sur lesquelles on fait des estimations pour les années intermédiaires afin de montrer la tendance entre recensements. Ces estimations n'ont de valeur que tant qu'elles sont interprétées comme telles et reconnues sujettes à une certaine marge d'erreur malgré toutes les précautions possibles. Pour faire les estimations du chômage, qui paraissent au tableau 22, on se sert des études sur la composition de la population selon la distribution par âge et sexe, la proportion de personnes actives à chaque âge et sexe (proportion plutôt constante en différents centres et différentes périodes), et d'autres facteurs touchant le problème, comme le mouvement entre les différentes classes occupationnelles de la population. Ceci peut être considéré comme la grande base d'où se fait la coordination des statistiques du chômage du ministère du Travail et des statistiques de l'emploiement du Bureau des Statistiques. Bien que les chiffres du ministère du Travail réfèrent aux chômeurs des unions ouvrières et ne soient pas